

RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE



Union – Discipline – Travail



***PROJET D'AMÉLIORATION DE LA GOUVERNANCE POUR LA
DÉLIVRANCE DES SERVICES DE BASE AUX CITOYENS (PAGDS)***

**Financement Banque mondiale
Projet N° P164302 - Crédit : IDA 7079-CI**

***APPUI DU PAGDS A L'UNITÉ D'APPUI AUX PROJETS
PRIORITAIRES (UA2P) DE LA PRIMATURE***

**RAPPORT TRIMESTRIEL DE SUIVI DES PROJETS
PRIORITAIRES**

PÉRIODE COUVERTE : 01 Janvier au 31 Mars 2025

Mars 2025

SOMMAIRE

CONTEXTE ET OBJECTIFS DU RAPPORT	3
PRÉSENTATION DU PROJET DE MISE EN PLACE DE L'UA2P	3
REALISATIONS OPERATIONNELLES ET TECHNIQUES DU PREMIER TRIMESTRE 2025	4
PERSPECTIVES POUR LA PROCHAINE PERIODE DE MISE EN ŒUVRE (AVRIL À JUIN 2025)	3536

CONTEXTE ET OBJECTIFS DU RAPPORT

Ce rapport fait partie du suivi et de l'évaluation des Indicateurs Liés aux Décaissements (ILD) du projet d'appui au PAGDS (Projet d'Amélioration de la Gouvernance et de la Délivrance des Services de Base aux Citoyens). Ce dernier est coordonné par l'UA2P (Unité d'Appui à la Mise en Œuvre des Projets Prioritaires) relevant de la Primature. Il couvre la période du premier trimestre de la troisième année du projet, conformément à l'ILD 10.2, qui stipule l'obligation de produire et de diffuser des rapports trimestriels sur les programmes et projets prioritaires par les Delivery Units.

Le présent rapport offre un aperçu détaillé des actions menées par l'UA2P durant la période du 1^{er} Janvier au 31 Mars 2025. Il présente l'état d'avancement de l'UA2P dans le suivi des projets par pôles thématiques et dans la gestion des portefeuilles de projets, conformément à la Feuille de Route du Gouvernement pour l'année 2025. Ce document met en évidence les faits marquants et fournit un état des lieux des progrès réalisés dans les domaines de l'Agriculture, de l'Industrie & ICC, de la Task Force et de la Cellule de l'Economie Circulaire.

PRÉSENTATION DU PROJET DE MISE EN PLACE DE L'UA2P

Afin d'assurer l'exécution efficace des programmes du Plan Stratégique 2030, il s'est avéré impératif de mener une rupture dans les méthodes de mise en œuvre et de concevoir un dispositif d'exécution hautement spécialisé. À cet effet, le plan stratégique envisage la création d'un réseau d'agences d'exécution (ou plus précisément de suivi de l'exécution – Delivery Units) pour faciliter la mise en œuvre du Plan. C'est ainsi que l'UA2P a été mise en place, sous l'autorité son Excellence Monsieur le Premier Ministre.

L'UA2P financée par la Banque mondiale à travers le PAGDS est un programme national d'accélération de la mise en œuvre de projets hautement prioritaires. Elle a pour mission de faciliter et contribuer à lever les obstacles à la mise en œuvre des projets prioritaires, afin d'accélérer leur rythme d'exécution et garantir l'atteinte de leurs objectifs.

A ce titre, comme stipulé dans l'arrêté de création 0709/PM/CAB du 1^{er} juillet 2022, elle est chargée de :

- Apporter un appui à la mise en œuvre des projets et programmes prioritaires ;
- Mettre en place des mécanismes permettant aux structures et services en charge de la mise en œuvre des projets prioritaires d'examiner régulièrement l'efficacité de leurs actions en rapport avec les objectifs et résultats attendus, notamment à travers des outils informatiques développés à cet effet ;
- Établir des routines régulières de travail avec les coordonnateurs et les équipes techniques pour l'identification des risques, des problèmes ou des goulots d'étranglement, et mettre en œuvre des actions pour la résolution rapide des problèmes ;
- Fournir à toutes les parties prenantes concernées, un accès au tableau de bord contenant l'analyse des progrès réalisés sur les différents programmes et projets prioritaires ainsi que la situation de leurs impacts respectifs ;
- Renforcer les capacités des structures et départements en charge de la mise en œuvre et/ou du suivi des programmes et projets prioritaires ;
- Élaborer le Plan de Travail et Budget Annuels (PTBA) de l'Unité de Gestion;
- Assurer le suivi des réformes clés ;

- Élaborer la stratégie et le plan intégrés de communication des livrables et résultats relatifs aux programmes et projets prioritaires ; et
- Élaborer le plan global de collecte de données, d'analyse et de partage d'informations de l'UA2P avec les outils adaptés et l'appui de technologie nécessaire.

En outre, des missions de supervision des opérations au niveau local et de partage de connaissance au niveau régional et international seront effectuées en fonction des besoins.

REALISATIONS OPERATIONNELLES ET TECHNIQUES DU PREMIER TRIMESTRE 2025

A. Au titre du pôle Agriculture

Ce rapport T1 2025 présente un état des lieux des projets et réformes inscrits dans la feuille de route 2025 de la Côte d'Ivoire, ainsi que leur état d'avancement et les difficultés rencontrées. Il constitue un outil essentiel pour le suivi et l'évaluation des initiatives en cours, en mettant en lumière les actions entreprises, les collaborations établies, et les décisions nécessaires pour garantir le succès des projets.

Les sections suivantes détaillent chaque projet, les réformes législatives, ainsi que les diligences spéciales demandées par le Premier Ministre. En fournissant une vue d'ensemble des progrès réalisés et des défis à surmonter, ce document vise à faciliter la prise de décision et à renforcer la coordination entre les différentes parties prenantes impliquées dans le développement agricole et économique du pays.

En résumé, ce sont :

I. Projets Inscrits à la Feuille de Route

- **Total des projets : 4**

II. Réformes et Textes de Lois

- **Total des réformes : 7**

III. Portefeuille Bailleurs

- **Total des projets (Banque Mondiale) : 24**
- **Total des projets (Autres bailleurs) : 70 (40 BAD + 30 Fonds Arabes)**

IV. Autres Diligences Spéciales de S.E.M. le Premier Ministre

- **Total des projets : 5**

Le tableau ci-dessous présente un état d'avancement des différents éléments suivis sur la période concernée par le rapport

Légende statut

 : Réalisée	 : On track	 : En retard
--	--	---

N°	STATUT	PROJET/RÉFORMES (INFOS DE BASE)	ETAT D'AVANCEMENT/NIVEAU DE SUIVI	DIFFICULTES RENCONTREES	POINTS DE DÉCISION
I – PROJETS INSCRITS A LA FEUILLE DE ROUTE 2025					
1		Projet de Développement des Chaînes de Valeurs Vivrières (PDC2V)	<input type="checkbox"/> Suivi des routines avec le point focal <input type="checkbox"/> Suivi de la mise en place d'une équipe Delivery Unit en interne.		
2		Projet d'Inventaire Forestier (PIF)	<input type="checkbox"/> Préparation d'une rencontre avec le MINEF pour mise en place d'une équipe Delivery Unit en interne. <input type="checkbox"/> Planification en cours d'une réunion de coordination avec l'équipe de Gestion du Projet		
3		Politique de Relance de la Filière Coton, Textile & Habillement (CT&H)	<input type="checkbox"/> Participation aux séances préparatoires de mise en place de 5 commissions thématiques pour le suivi de la mise en œuvre de la politique sectorielle <input type="checkbox"/> Participation à la préparation et à la 1 ^{ère} réunion du GTT sur la relance de la filière CT&H <input type="checkbox"/> Gestion du secrétariat des commissions technique en charge du suivi des Axes stratégiques 4 et 5 portant respectivement sur l'Approvisionnement Durable en matières premières et le Développement du Capital Humain et Entrepreneuriat		Signature de courriers d'invitation des partenaires techniques de l'Axe 5 à une réunion de coordination au METFPA à la demande du Directeur de Cabinet de Tutelle
4		Stratégie nationale Cacao durable (SNCD)	<input type="checkbox"/> Participation aux différentes réunions hebdomadaires de la SNCD et aux différents Comités Techniques de Coordination (CTC) en tant que membres de la SNCD		

			<input type="checkbox"/> Participation aux réunions hebdomadaires ainsi qu'au Comité Technique de coordination de la SNCD en qualité d'Expert en charge de l'Axe 3 « Lutte contre la déforestation ». <input type="checkbox"/> Participation en qualité de Membre pour le compte de la Primature, aux sessions du Groupe de travail interministériel en charge de la lutte contre la déforestation (TASK FORCE AGRO-FORÊT). <input type="checkbox"/> Suivi de la mise en place d'un cadre réglementaire du Marché carbone en Côte d'Ivoire. <input type="checkbox"/> Suivi hebdomadaire de la mise en œuvre par le BNETD du cahier de charge relatif à l'élaboration du Système national de suivi spatial des forêts et d'alerte précoce contre la déforestation. <input type="checkbox"/> Participation aux séances de travail préparatoires de la reprise du dialogue CI/UE sur l'Agriculture Durable.		
II – RÉFORMES ET TEXTES DE LOIS AU TITRE DE LA FEUILLE DE ROUTE 2023					
1		Projet de décret portant définition des règles d'implantation et d'extension des unités de transformation de palmier à huile et hévéa	<input type="checkbox"/> Mise en place et suivi des routines avec le point focal au niveau du SGG		
2		Projet de décret portant fixation des règles relatives à la procédure de recouvrement des prélèvements et cotisations professionnelles par le Conseil Hévéa-Palmier à Huile dans les filières Hévéa et Palmier à Huile	<input type="checkbox"/> Mise en place et suivi des routines avec le point focal au niveau du SGG		
3		Projet d'arrêté en vue de fixer les règles relatives au fonctionnement et à la gestion des comptes spéciaux dits « guichets de soutien des prix aux producteurs » des filières hévéa et palmier à huile	<input type="checkbox"/> Mise en place et suivi des routines avec le point focal au niveau du SGG		

4		Projet d'arrêté en vue de présenter les nouveaux barèmes de fixation des prix dans les filières hévéa et palmier à huile	<input type="checkbox"/> Mise en place et suivi des routines avec le point focal au niveau du SGG		
5		Projet de décret relatif aux conditions et modalités de contractualisation des terres du domaine foncier rural y compris celles dépourvues de certificats fonciers ;	<input type="checkbox"/> Mise en place et suivi des routines avec le point focal au niveau du SGG		
6		Projet de décret relatif aux modalités d'inscription sur la liste d'agrément des Opérateurs Techniques pouvant effectuer les opérations de délimitation des territoires des villages et des biens fonciers du domaine rural	<input type="checkbox"/> Mise en place et suivi des routines avec le point focal au niveau du SGG		
7		Projet de décret relatif aux modalités de réalisation et de présentation des cartes des territoires de villages et des plans des biens fonciers du domaine foncier rural	<input type="checkbox"/> Mise en place et suivi des routines avec le point focal au niveau du SGG		
III- PORTEFEUILLE BAILLEUR					
1		Portefeuille Banque Mondiale	<input type="checkbox"/> Monitoring des activités/décaissements de l'ensemble des 25 projets actifs sur le portefeuille de la Banque mondiale au titre de l'année fiscale 2024/2025. <input type="checkbox"/> Participation aux réunions de suivi hebdomadaire des réalisations des Portefeuilles de la Banque mondiale, de la BAD et des Bailleurs Arabes, en collaboration avec les Cellules ministérielles de coordination des Portefeuilles (MEF et MEPD). <input type="checkbox"/> Préparation, en collaboration avec la Cellule présidentielle de suivi des financements des PTFs, d'un plan d'action de mise en œuvre des Comités locaux de suivi des Projets dans les différentes régions d'intervention.	RAS	RAS

			<input type="checkbox"/> Rédaction de Notes mensuelles à l'attention de SEM le Premier Ministre sur l'évolution générale des portefeuilles Bailleurs avec une attention sur les projets en difficultés.		
2		Portefeuille autres bailleurs (BAD, Fonds Arabes, AFD)	Prise en main effective du monitoring des activités des projets des portefeuilles BAD et ARABES portant respectivement sur une quarantaine et une trentaine de projets actifs	RAS	RAS
IV – AUTRES DILIGENCES SPECIALES DE S.E.M LE PM					
1		Projet d'Appui à l'Autonomisation des Femmes et des Jeunes pour la Sécurité Alimentaire (PAFJECI)	<input type="checkbox"/> Kick off meeting avec équipe régionale AGRA <input type="checkbox"/> Préparation d'une note conceptuelle de PPP <input type="checkbox"/> Identification et sélection de 06 coopératives de femmes pour le démarrage du pilote du projet d'appui aux femmes du vivrier et du karité <input type="checkbox"/> Poursuite des échanges avec l'Ambassade des Pays Bas pour l'étude de faisabilité portant sur la mise en place d'une autorité de régulation de la filière horticole en Côte d'Ivoire. <input type="checkbox"/> Projet de développement et de valorisation des produits alimentaires agricoles des coopératives COCOPROVI <input type="checkbox"/> Projet de développement et de valorisation des produits vivriers agricoles des femmes des coopératives de FERKE	RAS	RAS
2		Projets d'amélioration des Systèmes Alimentaires et de la Sécurité Alimentaire/ PROJET AGRA	<input type="checkbox"/> Co-crédation des projets avec l'Institution AGRA visant à contribuer à l'amélioration des systèmes alimentaires en Côte d'Ivoire <input type="checkbox"/> Conception de projet visant à contribuer à la sécurité alimentaire par la production de cultures stratégique nécessaire à l'autosuffisance alimentaire <input type="checkbox"/> Mise en place de partenariat avec l'Institution AGRA en faveur des Coopératives des femmes <input type="checkbox"/> Négociations en cours entre AGRA pour l'installation des bureaux locaux de l'institution	<input type="checkbox"/> En attente de la signature du MoU avec AGRA <input type="checkbox"/> En attente de l'accord de siège à accorder à AGRA <input type="checkbox"/> Besoin de clarification sur la gouvernance du PROSVIT-CI et donc de l'organisation de la Table ronde.	RAS

			<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Finalisation du MoU entre AGRA et l'Etat de CI <input type="checkbox"/> Participation au sommet AGRA de haut niveau à Kigali marquée par la journée dédiée au projet Côte d'Ivoire (Flagship) et une audience accordée par Dr KALIBATA Agnès, Présidente de AGRA au représentant du Premier Ministre ivoirien. <input type="checkbox"/> Quatre manifestations d'intérêt enregistrées pour le financement du projet : FIDA, BIDC, BADEA, BAD <input type="checkbox"/> Introduction de la World Food Program dans les échanges de financement du PROSVIT-CI <input type="checkbox"/> Discussion en cours avec le FIDA pour l'organisation de la table ronde de mobilisation de financement pour le PROSVIT-CI <input type="checkbox"/> Cartographie régionale des projets agricoles financés par des bailleurs (Banque Mondiale, BAD, AFD, UE...) 		
3		Projet de production et chaîne logistique des produits vivriers (cherté de la vie) / MATA HOLDING	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Structuration du projet en cours : définition de la stratégie globale (vision, Business plan, chronogramme d'exécution du projet). <input type="checkbox"/> Recherche de bailleurs pour le financement du projet 	Difficultés du promoteur à financer son activité : passif financier lié aux activités de l'entreprise de distribution CITY DIA.	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Accompagnement de l'Etat de Côte d'Ivoire sur le règlement du passif financier lié aux activités précédentes. <input type="checkbox"/> Accompagnement de l'Etat à travers des garanties pour le financement.
4		Projet de mise en œuvre d'un système moderne et compétitive de production agricole : Agriculture Commerciale (Projet NETAFIM)	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Conception d'un modèle de production agricole moderne et utilisant des technologies modernes <input type="checkbox"/> Mise en œuvre des méthodes de production avec maîtrise d'eau <input type="checkbox"/> Création d'un écosystème sécurisé et sain d'investissement dans l'agriculture 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> En attente du modèle de Partenariat à avoir avec NETAFIM <input type="checkbox"/> En attente de signature d'un MoU <input type="checkbox"/> En attente d'attribution d'un site pour une phase pilote 	RAS

			<input type="checkbox"/> Identification de site de production et contractualisation avec le Partenaire technique NETAFIM <input type="checkbox"/> Mise en place de MOU		
5		Représentation Institutionnelle et stratégique	<input type="checkbox"/> Participation à la Table Ronde sur l'Analyse sectorielle des changements climatiques sur l'économie ivoirienne et rédaction d'une Note de Compte Rendu à l'attention de SEM Le Premier Ministre <input type="checkbox"/> Participation à la 9 ^{ème} édition de Conférence Risque Pays annuelle organisée par Bloomfield Intelligence assorti d'une Note de Compte Rendu à SEM Le Premier Ministre <input type="checkbox"/> Participation à la Table Ronde Stratégique de mobilisation de financement américain pour le secteur du logement ivoirien.		

B. Au titre du pôle SNCD/cacao durable

Au premier trimestre 2025, les activités de suivi du pôle SNCD (Stratégie Nationale pour le Cacao Durable) ont porté sur les actions prioritaires retenues dans le cadre de la mise en œuvre de la SNCD pour soutenir le processus de mise en conformité aux exigences du règlement sur la déforestation importée de l'Union Européenne.

L'ensemble de ces actions vise à assurer la transition de la filière vers la durabilité dans toutes ses dimensions économiques, environnementales et sociale. Les actions indiquées sont réparties au sein des 4 axes stratégiques de la SNCD :

1. Durabilité économique
2. Durabilité environnementale
3. Durabilité sociale
4. Gouvernance

Les détails relatifs à l'état d'avancement de chaque projet sont présentés dans le tableau suivant :

N°	STATUT	PROJET / RÉFORMES (INFOS DE BASE)	ETAT D'AVANCEMENT	DIFFICULTES RENCONTREES	POINTS DE DECISION
I- SECTEUR COMMERCE & INDUSTRIE					
1.		Mise en œuvre de la dimension économique de la SNCD	<input type="checkbox"/> Suivi de l'état d'avancement du déploiement du système de traçabilité et de certification des flux de cacao avec les points focaux <input type="checkbox"/> Suivi de l'état d'avancement du déploiement d'un système de traçabilité de la filière hévéa	<input type="checkbox"/> RAS	RAS
2.		Mise en œuvre de la dimension environnementale de la SNCD	<input type="checkbox"/> Réunion de suivi avec les points focaux BNETD /MINEF pour le déploiement du Système de suivi des forêts et d'alerte précoce de la déforestation <input type="checkbox"/> Participation aux séances de travail organisées dans le cadre de la restitution et validation du rapport d'impact environnemental et social de la Stratégie de Préservation, Réhabilitation et d'Extension des Forêts	<input type="checkbox"/> RAS	RAS
3.		Mise en œuvre de la dimension sociale de la SNCD	<input type="checkbox"/> Préparation de la reprise du dialogue annuel du Partenariat pour la protection de l'enfance entre CIV et USA <input type="checkbox"/> Participation aux séances techniques d'élaboration du plan d'action national 2025-2030 de lutte contre la traite, l'exploitation et le travail des enfants <input type="checkbox"/> Participation aux travaux sur le cadre de suivi évaluation du Partenariat CLCCG <input type="checkbox"/> Appui aux travaux de validation du rapport 2024 du SOSTECI et de la liste des indicateurs de risque de travail des enfants en Côte d'Ivoire	<input type="checkbox"/>	

N°	STATUT	PROJET / RÉFORMES (INFOS DE BASE)	ETAT D'AVANCEMENT	DIFFICULTES RENCONTREES	POINTS DE DECISION
4.		Mise en œuvre des actions de gouvernance de la SNCD	<input type="checkbox"/> Préparation du Plan d'action opérationnel de la DU SNCD <input type="checkbox"/> Proposition de TDR des activités de gouvernance (Ateliers, <input type="checkbox"/> Préparation du bilan 2024 de la SNCD <input type="checkbox"/> Préparation du PTBA 2025 <input type="checkbox"/> Préparation de la 12 ^{ème} session du CTC-CNCD <input type="checkbox"/> Préparation de la 4 ^{ème} réunion du Comité d'orientation stratégique de la SNCD	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5		Divers : 7 ^{ème} réunion du Comité APE Côte d'Ivoire-Union Européenne Participation aux réunions préparatoires	<input type="checkbox"/> Organisation de la Consultation des parties nationale sur la thématique « Cacao durable » <input type="checkbox"/> Consolidation et centralisation des contributions des parties nationales sur la thématique « Cacao durable » <input type="checkbox"/> Préparation des supports sur la thématique « Cacao durable » (fiche technique, support de présentation, note au PM) <input type="checkbox"/> Participation aux travaux (Bruxelles du 24 au 28 Février 2025)	<input type="checkbox"/>	
		Divers :	<input type="checkbox"/> Préparation et suivi de l'audience accordée par le Premier Ministre au PDG de Mondelez International <input type="checkbox"/> Production et transmission de la note de veille informationnelle quotidienne de la SNCD	<input type="checkbox"/>	

C. Au titre du pôle Industrie & ICC

1) Suivi du portefeuille des projets

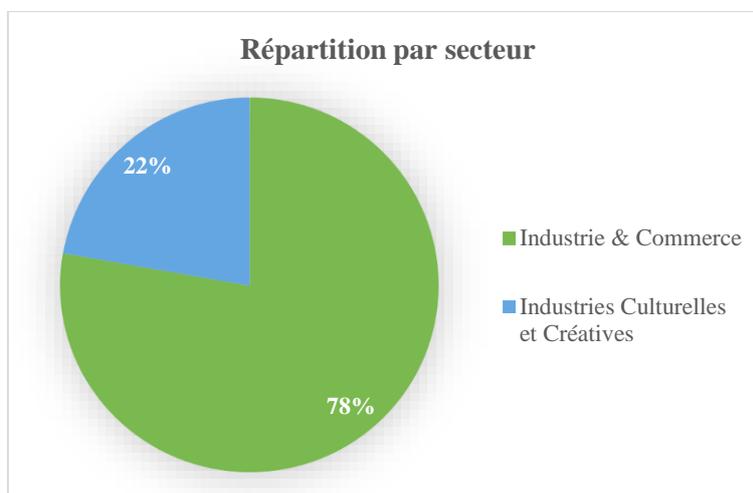
Au premier trimestre de l'année 2025, les activités de suivi des projets du pôle Industrie & ICC ont porté sur 18 projets (y compris dossiers du Desk Secteur Privé du cabinet du Premier Ministre) contre 21 au trimestre précédent. Les principaux changements étant dus à une actualisation du portefeuille des projets eu égard d'une part à leur état d'avancement et d'autres part aux priorités gouvernementales de l'année en cours. Ainsi, les 8 projets et dossiers ci-dessous ont été retirés du portefeuille suivi par le pôle Industrie & ICC :

- | | |
|--|--|
| 1. Travaux d'aménagement des autres zones industrielles | 2. Projet coco (TNP Consultants) |
| 3. Développement d'une industrie automobile en Côte d'Ivoire | 4. Projet mobilité verte (TNP Consultants) |
| 5. Développement des matériaux de construction | 6. Projet de mise en place de la ZLECAF |
| 7. Projet Ballon de Babi | 8. Redynamisation de l'ONCE |

En revanche, 5 nouveaux projets et dossiers ont été imputés au pôle à savoir :

1. Projet d'investissement BYOMA GROUP
2. Conférence Climat et Innovation
3. Projet de surveillance satellitaire du territoire / Programme de souveraineté spatial
4. Expo 2025 OSAKA
5. Projet d'Assises Africaines et Francophones de l'Intelligence Economique

Ainsi, pour le premier trimestre, la répartition des projets et dossiers du pôle Industrie & ICC par secteur se présente comme suit : 14 projets du secteur Industrie & Commerce et 4 projets du secteur des ICC.



Graphie 1 : répartition des projets Industrie et ICC par secteur

i. Liste actualisée des projets suivis en 2025

Au titre du secteur Industrie et Commerce : 9 projets

- 1) Politique sectorielle pour la relance de la chaîne de valeur Coton, Textile et Habillement ;
- 2) Projet d'investissement United Aryan, COIC / CIDT et CCA (industrie textile et habillement) ;
- 3) Projet d'investissement de BYOMA GROUP (industrie textile et habillement) ;
- 4) Travaux d'Aménagement de la zone industrielle d'Akoupé-Zeudji (ARISE) ;
- 5) Travaux d'Aménagement des zones dédiées à la transformation de l'anacarde (Korhogo, Bondoukou, Séguéla) ;

- 6) Projet de production et chaîne logistique des produits vivriers (cherté de la vie) / MATA HOLDING ;
- 7) La facilitation de l'accord de siège de AGRA en Côte d'Ivoire ;
- 8) Le Programme Social d'accélération de la production vivrière et de la Transformation en Côte d'Ivoire (PROSVIT-CI) ;
- 9) Le projet d'appui aux coopératives de femmes (Value4Her).

Au titre du secteur des industries culturelles et créatives (ICC) : 4 projets

- 1) Transformation du Lycée d'Enseignement Artistique de Yamoussoukro en un institut dédié aux métiers artistiques ;
- 2) Programme de réhabilitation et de valorisation de la Ville de Grand Bassam ;
- 3) Construction et équipement d'une cité du cinéma ;
- 4) Projet de mise en place de Centres Culturels Intégrés.

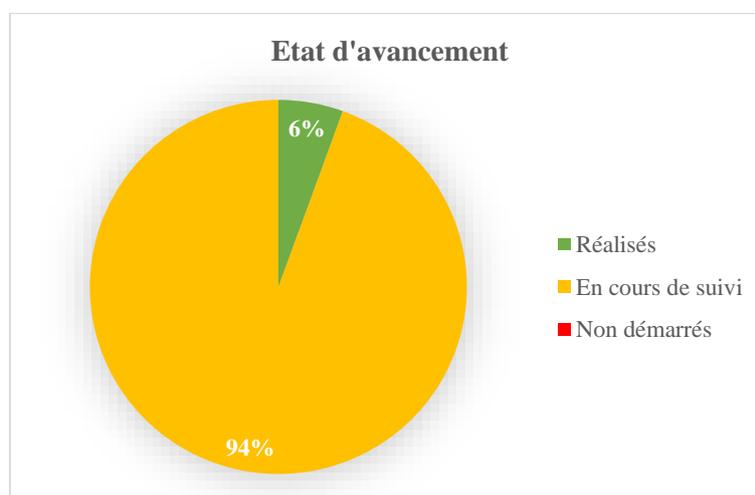
Au titre des diligences du Desk Secteur Privé du Cabinet du Premier Ministre : 5 dossiers

- 1) Africa CEO Forum 2025 ;
- 2) Conférence Climat et Innovation ;
- 3) Projet de surveillance satellitaire du territoire / Programme de souveraineté spatial ;
- 4) Expo 2025 OSAKA ;
- 5) Projet d'Assises Africaines et Francophones de l'Intelligence Economique.

ii. Etat d'avancement des projets Industrie & ICC au titre de l'année 2025

Au terme du premier trimestre, l'état d'avancement des projets se résume comme suit :

- 1 projet réalisé : Travaux d'Aménagement des zones dédiées à la transformation de l'anacarde (Korhogo, Bondoukou, Séguéla)
- 17 projets en cours de suivi ;



Graph 2 : état d'avancement des projets Industrie et ICC

Les détails relatifs à l'état d'avancement de chaque projet sont présentés dans le tableau suivant.

Légende statut

 Réalisée	 Suivi en cours	 Non démarré
---	---	--

N°	STATUT	PROJET / RÉFORMES (INFOS DE BASE)	ETAT D'AVANCEMENT	DIFFICULTES RENCONTREES	POINTS DE DECISION
I- SECTEUR COMMERCE & INDUSTRIE					
5.		Réforme : Politique sectorielle pour la relance de la chaîne de valeur Coton, Textile & Habillement (CT&H)	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Réalisation d'une étude par GHERZI pour la mise en place d'une industrie du textile et du vêtement verticalement intégrée et durable en Côte d'Ivoire <input type="checkbox"/> Missions d'étude et de partage d'expérience en matière de développement de l'industrie textile au Kenya et au Bangladesh <input type="checkbox"/> Rédaction d'une note conceptuelle CT&H à l'attention du Premier Ministre en vue de la création d'une autorité exclusive (interministérielle) en charge de de l'application de la politique et de l'exécution du plan stratégique. <input type="checkbox"/> Adoption de la politique sectorielle en conseil des ministres le 12 juin 2024 <input type="checkbox"/> Mise en place de 5 commissions thématiques pour le suivi de la mise en œuvre de la politique sectorielle <input type="checkbox"/> Mission de réévaluation des unités textiles existante en mars 2025 avec ATMS 	<input type="checkbox"/> RAS	RAS
6.		Projet : investissement United Aryan, COIC / CIDT et Etat de Côte d'Ivoire (industrie textile et habillement)	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Emission d'une lettre d'intention d'investissement par UNITED ARYAN en Aout 2022 <input type="checkbox"/> Signature d'un protocole d'accord entre le CCA, United Aryan, COIC/CIDT le 26/01/2024 lors du forum économique « Invest in Bouaké » pour un investissement de FCFA 203 milliards <input type="checkbox"/> Mission conjointe UA2P, United Aryan, FTG et Ministère de l'enseignement technique et de la formation professionnelle à Bouaké le 09/05/2024 en vue l'identification des locaux pouvant accueillir la 	Clarification de la situation foncière sur l'investissement de UNITED ARYAN relative au site de GONFREVILLE (Bouaké)	RAS

N°	STATUT	PROJET / RÉFORMES (INFOS DE BASE)	ETAT D'AVANCEMENT	DIFFICULTES RENCONTREES	POINTS DE DECISION
			nouvelle usine et les locaux pour la formation de la main d'œuvre en confection de vêtement <input type="checkbox"/> Structuration en cours de la co-entreprise COIC-CIDT / CCA / United Aryan.		
7.		Projet : investissement de BYOMA GROUP (industrie textile et habillement)	Etudes de faisabilités	<input type="checkbox"/> RAS	<input type="checkbox"/> RAS
8.		Projet : Travaux d'aménagement de la zone industrielle d'Akoupé-Zeudji (ARISE)	<input type="checkbox"/> Prise en main officielle du projet par la SOGEDI depuis janvier 2024. <input type="checkbox"/> Projet structuré en deux phases: - Phase 1 - zone 2 (93 ha) : en cours - Phase 1 - zone 1 (94 ha) : en cours. - Phase 2 (243 ha) : Non démarrée. <input type="checkbox"/> Financement partiel obtenu pour les travaux d'aménée primaire à la charge de l'Etat.	<input type="checkbox"/> Indisponibilité des aménées primaires : travaux à la charge de l'Etat de Côte d'Ivoire	<input type="checkbox"/> Définir un mécanisme de financement adéquat pour les travaux à la charge de l'Etat <input type="checkbox"/> Nécessité de créer une société de projet dans laquelle l'Etat de Côte d'Ivoire serait actionnaire (via la SOGEDI) avec une participation à hauteur de 35% au moins
9.		Projet : Travaux d'aménagement des zones dédiées à la transformation de l'anacarde (Korhogo, Bondoukou et Séguéla)	Niveau d'avancement des aménagements : <input type="checkbox"/> Travaux d'aménagement des trois zones agroindustrielles achevés <input type="checkbox"/> Signature d'une convention entre le CCA et la SOGEDI pour la gestion des ZAI le 14 février 2025	<input type="checkbox"/> RAS	<input type="checkbox"/> RAS
10.		Projet de production et chaîne logistique des produits vivriers (cherté de la vie) / MATA HOLDING	<input type="checkbox"/> Structuration du projet en cours : définition de la stratégie globale (vision, Business plan, chronogramme d'exécution du projet). <input type="checkbox"/> Recherche de bailleurs pour le financement du projet	<input type="checkbox"/> Difficultés du promoteur à financer son activité : passif financier lié aux activités de l'entreprise de distribution CITY DIA.	<input type="checkbox"/> Accompagnement de l'Etat de Côte d'Ivoire sur le règlement du passif financier lié aux activités précédentes. <input type="checkbox"/> Accompagnement de l'Etat à travers des garanties pour le financement.
11.		La facilitation de l'accord de siège de AGRA en Côte d'Ivoire	<input type="checkbox"/> Négociations en cours entre AGRA pour l'installation des bureaux locaux de l'institution <input type="checkbox"/> Visite de l'UA2P au FIDA pour une séance de travail sur les opportunités de financement dans le cadre des projets initiés par AGRA <input type="checkbox"/> Finalisation du MoU entre AGRA et l'Etat de CI	<input type="checkbox"/> RAS <input type="checkbox"/> En attente de la signature du MoU et de l'accord de siège	RAS
12.		Programme Social d'accélération de la production Vivrière et de la	<input type="checkbox"/> Participation au sommet AGRA de haut niveau à Kigali marquée par la journée dédiée au projet Côte		

N°	STATUT	PROJET / RÉFORMES (INFOS DE BASE)	ETAT D'AVANCEMENT	DIFFICULTES RENCONTREES	POINTS DE DECISION
		Transformation en Côte d'Ivoire (PROSVIT-CI)	<p>d'Ivoire (Flagship) et une audience accordée par Dr KALIBATA Agnès, Présidente de AGRA au représentant du Premier Ministre ivoirien.</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Quatre manifestations d'intérêt enregistrées pour le financement du projet : FIDA, BIDC, BADEA, BAD <input type="checkbox"/> Introduction de la World Food Program dans les échanges de financement du PROSVIT-CI <input type="checkbox"/> Discussion en cours avec le FIDA pour l'organisation de la table ronde de mobilisation de financement pour le PROSVIT-CI 		
13.		Le projet d'appui aux coopératives de femmes (Value4Her)	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Sélection des coopératives à financer (Songon, San-Pedro, Sassandra, Kong, Bouaké et Tanda) <input type="checkbox"/> Structuration des dossiers des différentes coopératives pour soumission au programme de financement Value4Her 		
I. SECTEUR DES INDUSTRIES CULTURELLES ET CREATIVES					
14.		Projet de sauvegarde et de valorisation de la ville historique de Grand-Bassam	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Priorisation de deux projets : <ul style="list-style-type: none"> - Projet de restauration de l'ex-palais de Justice, - Projet de mise en place d'un centre de documentation <input type="checkbox"/> Structuration des projets en cours. <input type="checkbox"/> Finaliser encours des travaux de restauration de l'Ancien Hôtel des postes et douanes en un musée destiné aux arts : inauguration prévue pour mai 2025 	<input type="checkbox"/> RAS	<input type="checkbox"/> RAS
15.		Projet de transformation du lycée professionnel d'enseignement artistique (LPEA) de Yamoussoukro en un institut dédié aux métiers artistiques	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Chantier à l'arrêt. Taux de réalisation des travaux gros œuvre estimé à environ 70% <input type="checkbox"/> Réalisation d'une étude prospective par le cabinet CATALYSTE 	<input type="checkbox"/> RAS	<input type="checkbox"/> RAS
16.		Projet de mise en place de centres culturels intégrés	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Restructuration du projet en cours : recherche de financement ; définition d'un modèle économique pour l'autonomie financière des CCI 	<input type="checkbox"/> RAS	<input type="checkbox"/> RAS

N°	STATUT	PROJET / RÉFORMES (INFOS DE BASE)	ETAT D'AVANCEMENT	DIFFICULTES RENCONTREES	POINTS DE DECISION
			<input type="checkbox"/> Identification des sites pour la construction des centres culturels intégrés		
17.		Projet de mise en place du Studio National	<input type="checkbox"/> Structuration du projet en cours <input type="checkbox"/> Un fonds d'étude de 120 millions FCFA a été accordé par l'AFD au MCF. Ce fonds est destiné à financer les études de marché et les plans architecturaux dudit projet. <input type="checkbox"/> Proposition de TRD pour recrutement d'un cabinet pour la réalisation des études.	<input type="checkbox"/> RAS	<input type="checkbox"/> RAS
III- DILIGENCES DU CABINET DU PM					
18.		Organisation de la participation de la Côte d'Ivoire à l'Africa CEO Forum (ACF) 2025	<input type="checkbox"/> Mises en place d'un comité d'organisation national et d'un comité scientifique pour la préparation du forum <input type="checkbox"/> Séance de travail technique de préparation du forum avec Jeune Afrique <input type="checkbox"/> Forte manifestation d'intérêt par des délégations officielles de pays africains, par des CEO et responsables d'institutions internationales qui ont confirmés leur participation au forum	<input type="checkbox"/> RAS	<input type="checkbox"/> RAS
19.		Organisation de la Conférence Climat et Innovation en partenariat avec la coopération allemande	<input type="checkbox"/> Mises en place d'un comité d'organisation et d'un comité scientifique pour la conduite du projet <input type="checkbox"/> Mise en place de routines de travail pour préparer la conférence qui est prévue.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
20.		Surveillance satellitaire du territoire / Programme de souveraineté spatial entreprise (Prométhée Earth Intelligence)	<input type="checkbox"/> Audience avec le PM ivoirien en décembre 2024 : manifestation d'intérêt pour un partenariat dans le cadre de la lutte contre l'orpaillage clandestin <input type="checkbox"/> Séance de travail technique entre UA2P et Prométhée Earth Intelligence pour un cadrage du projet	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
21.		Expo 2025 OSAKA	<input type="checkbox"/> Mises en place d'un comité d'organisation national pour la préparation de la participation de la Côte d'Ivoire à l'Expo 2025 à OSAKA (Japon) <input type="checkbox"/> Participation à l'organisation de l'Expo OSAKA 2025.		<input type="checkbox"/>
22.		Projet d'Assises Africaines et Francophones de	<input type="checkbox"/> Séance de travail technique entre UA2P et TROOVER pour un cadrage du projet	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

N°	STATUT	PROJET / RÉFORMES (INFOS DE BASE)	ETAT D'AVANCEMENT	DIFFICULTES RENCONTREES	POINTS DE DECISION
		l'Intelligence Economique (TROOVER)	<input type="checkbox"/> Initiation d'un cadre de réflexion entre UA2P et TROOVER pour l'organisation d'une nouvelle édition des Assises Africaines et Francophones de l'Intelligence Économique à Abidjan		

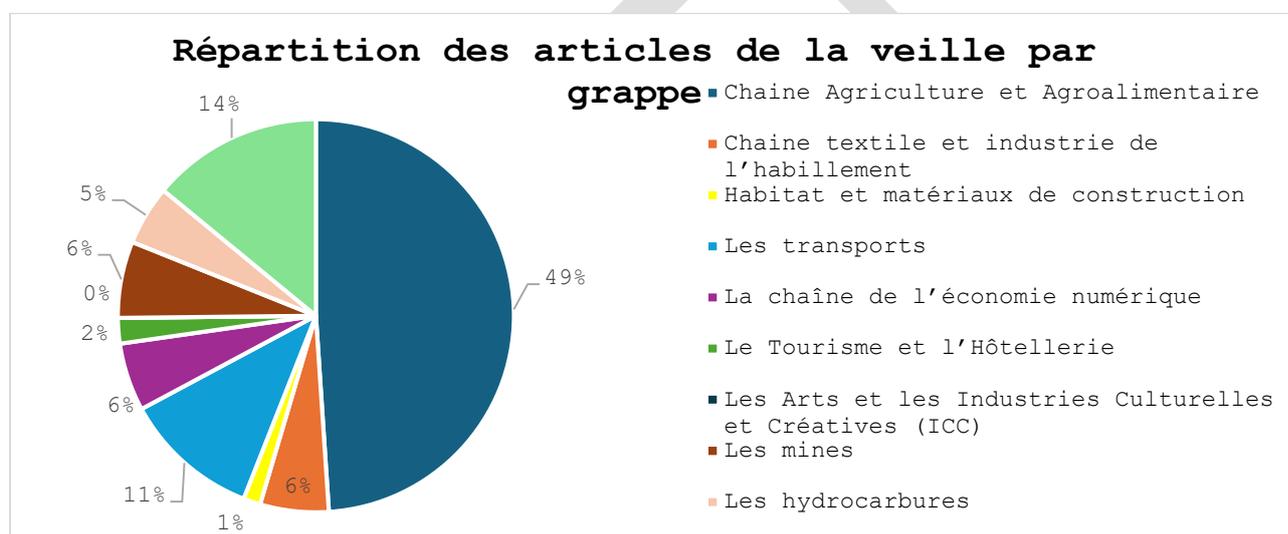
2) Veille informationnelle

Démarrée en septembre 2023, la veille informationnelle consiste à surveiller l'actualité nationale et internationale et à consigner, sous forme de notes à l'attention du Premier Ministre (notes hebdomadaires, notes de tendances périodiques ; notes thématiques), les faits les plus pertinents en lien essentiellement avec les grappes prioritaires de la vision stratégique « Côte d'Ivoire 2030 », à savoir :

Grappe 1 : Chaîne Agriculture et Agroalimentaire Grappe 2 : Chaîne textile et industrie de l'habillement Grappe 3 : Habitat et matériaux de construction Grappe 4 : Les transports Grappe 5 : La chaîne de l'économie numérique	Grappe 6 : Le Tourisme et l'Hôtellerie Grappe 7 : Les Arts et les Industries Culturelles et Créatives Grappe 8 : Les mines Grappe 9 : Les hydrocarbures Autres : Energie, finances, autres industries, etc.
--	--

Principales tendances sur la période de janvier à mars 2025

De janvier à mars 2025, 143 articles ont été recensés dans le cadre de la veille informationnelle, avec une forte proportion d'articles en rapport avec les grappes suivantes : Chaîne Agriculture et Agroalimentaire (49%), Autres (14%) et Transport (11%).



Graph 4 : répartition des articles de la veille informationnelle par grappe

Les principales tendances observées se déclinent comme suit :

Tendances	Faits marquants
L'incertitude persistante sur les volumes de production de cacao contribue au maintien à un niveau relativement haut des prix et ouvrent des perspectives nouvelles	Au premier trimestre de 2025, l'actualité sur le cacao a été particulièrement marquée par la chute des prix sur le marché international, atteignant leur niveau le plus bas depuis quatre mois, soit 5 574 livres/tonne (4 260 FCFA/kg) à la bourse de Londres. Cette chute des prix intervient sous l'effet d'une offre excédentaire anticipée par l'ICCO. Cependant, elle ne suffira pas pour rassurer les professionnels de l'industrie cacaoyère dans un contexte où la productivité reste fortement altérée par les conditions climatiques incertaines, des plantations vieillissantes, et la maladie virale du Swollen shoot. En Côte d'Ivoire, par exemple, les ventes anticipées de la petite campagne qui démarre en avril sont passées de 80% à environ 50%, témoignant de la prudence des acheteurs. En outre, cette baisse structurelle de la production de cacao menace l'approvisionnement en fèves du marché international sur le court et le moyen terme, incitant d'une part les industriels du chocolat à ajuster leurs formulations notamment par le développement d'alternatives à base d'ingrédients comme l'orge fermentée ou les graines de tournesol. D'autre part, elle suscite un intérêt accru de certains pays tels que le Nigéria (7ème producteur mondial) qui, misant sur la flambée des prix du cacao, ambitionne de relancer sa production cacaoyère et travaille à attirer des investissements majeurs dans la filière. Outre les questions de productivité, le cacao subsaharien est « menacé » par l'entrée

	<p>en vigueur en décembre prochain du règlement de l'Union européenne (UE) contre la déforestation et la dégradation des forêts (RDUE). En effet, 59% des quantités produites au Sud du Sahara sont exportées vers l'UE pour une valeur estimée à \$ 5,93 milliards (FCFA 3 558 milliards) en moyenne par an selon le Commonwealth. Cette exigence du marché européen requiert la mise en place de mesures spécifiques pour satisfaire aux injonctions de durabilité et de traçabilité de l'UE.</p>
<p>Renforcement des investissements et des initiatives pour améliorer la production agricole et atteindre l'autosuffisance alimentaire en Afrique de l'Ouest</p>	<p>Le 11 janvier 2025, lors du Sommet extraordinaire de l'Union africaine (UA) à Kampala, en Ouganda, les nations africaines ont adopté une nouvelle stratégie pour stimuler le développement agricole et améliorer la sécurité alimentaire. Cette initiative vise à augmenter la production alimentaire durable de 45 % d'ici 2035. Par ailleurs, face à la croissance démographique qui pourrait porter la population africaine à 2,5 milliards de personnes d'ici 2050 (environ 1,5 milliard aujourd'hui), les chefs d'Etats africains ont affirmé la nécessité d'intensifier la production alimentaire durable, l'agro-industrialisation et le commerce. Les engagements pris lors de ce sommet traduisent bien une détermination perceptible sur le terrain comme l'illustrent les nombreuses initiatives observées entre janvier et mars 2025. Il s'agit entre autres de la mise en œuvre de projet d'assurance agricole à indice de rendement comme c'est le cas au Bénin, le développement des infrastructures hydro-agricoles et l'appui à l'insertion des jeunes dans l'agrobusiness comme c'est le cas au Burkina Faso, le développement de complexes agroindustriels en partenariat avec des privés tels que l'italien Bonifiche Ferraresi ou encore le renforcement des capacités de transformation agroindustrielles locales. Toutes ces initiatives visent à atteindre l'autosuffisance alimentaire en réduisant la dépendance aux importations, créer plus de valeur ajoutée tout en stimulant l'économie locale et créer des emplois notamment pour les jeunes et les populations rurales.</p>
<p>Les pays africains investissent massivement dans le développement du transport ferroviaire afin d'améliorer leur connectivité et stimuler leur croissance économique</p>	<p>L'actualité relative à la grappe Transport a été marquée au premier trimestre 2025 par des investissements importants pour le développement du secteur ferroviaire en Afrique. C'est le cas notamment de l'Algérie où la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) projette d'investir 138 milliards de dinars (FCFA 649 milliards) pour acquérir de nouveaux équipements de transport ferroviaire afin d'améliorer la qualité des services et répondre aux attentes des voyageurs. Au Maroc, dans le cadre de la stratégie nationale de développement du secteur du transport, le gouvernement envisage d'investir 96 milliards de Dirham (FCFA 6 067 milliards) d'ici 2030 pour renforcer ses infrastructures ferroviaires et améliorer la qualité de ses services. En Afrique subsaharienne, le Nigéria a obtenu un prêt de \$ 255 millions (FCFA 153 milliards) de la China Development Bank pour financer la construction d'un chemin de fer reliant la ville de Kano à celle de Kaduna. L'objectif à terme de ce projet est de désenclaver la région nord du pays et d'améliorer la connectivité avec la capitale Abuja. En Angola, le gouvernement envisage de lancer en 2025 la construction d'une voie ferrée de 260 km reliant Luena à Saurimo, pour un coût estimé à \$ 1,168 million (FCFA 700 millions). Ce projet stratégique vise à terme d'une part à transformer le pays en plaque tournante de services logistiques pour les pays voisins enclavés comme la RDC et la Zambie et d'autre part à stimuler la diversification de l'économie actuellement dépendante des revenus du pétrole. Ces investissements massifs pour le développement du transport ferroviaire en Afrique se fondent sur le potentiel de ce mode de transport pour stimuler la croissance économique des pays. En effet, le transport ferroviaire présente de nombreux avantages tels que la réduction des coûts de transport, l'augmentation de la compétitivité des entreprises, le développement régional, la réduction de la congestion routière, la création d'emplois ainsi que la réduction de l'empreinte carbone et la durabilité environnementale.</p>

3) Autres dossiers du Cabinet du Premier Ministre

Dans le cadre des activités du Desk Secteur Privé du cabinet du Premier Ministre, le Pôle Industrie & ICC a été consulté pour analyse, avis et recommandations sur les dossiers suivants :

- Création d'une usine d'assemblage de tracteurs
- Situation de l'entreprise UNIWAX
- Programme automobile de Côte d'Ivoire (PACI)
- Fonds de développement industriel
- Projet de création d'un World Trade Center

- Fonds de développement industriel
- Projet de création d'un World Trade Center
- Abidjan Supply Chain Forum
- Assises Africaines et Francophones de l'Intelligence Économique
- Projet de Plateforme Numérique pour le Développement et la Promotion de l'Artisanat
- Projet ACORN de RABOBANK
- Projet Green 2000
- Contribution à l'élaboration du PND 2026 – 2030
- Situation du marché des produits de grande consommation
- Situation de la société KPANDJI Automobile

D. Au titre de la Task Force Primature (TFP)

Au cours du premier trimestre de l'année 2025, les activités du Pôle social et Agriculture se sont exclusivement orientées vers le suivi des projets financés par les bailleurs, à travers la Task Force de la Primature (TFP). Compte tenu des impératifs de résultats imposés par les autorités, le Pôle social et le Pôle Agriculture ont concentré leurs efforts sur des initiatives stratégiques de la Task Force de la Primature visant à rehausser le taux de décaissement des projets financés par la Banque mondiale.

Dans le but d'améliorer la performance des projets de développement, SEM le Premier Ministre a mis en place une équipe dédiée, la « Task Force Primature » avec pour objectif l'établissement d'un cadre consensuel de collaboration et de suivi des projets, ainsi que leur appropriation par tous les acteurs intervenant dans leurs chaînes d'exécution pour leur mise en œuvre efficiente. Cette équipe a pour mission d'assister les Unités de Coordination des Projets (UCP) dans la levée des obstacles à la bonne exécution des projets.

Les interventions de la Task Force ciblent l'ensemble de l'écosystème de mise en œuvre des projets de développement, incluant les partenaires au développement, les cellules de coordination de portefeuilles-projets, ainsi que les entités en charge des maîtrises d'ouvrage et d'œuvre, et les directions de l'administration publique (DGMP, DCF, PGDP, DGF, etc.). Un point régulier est transmis pour information de la Primature.

Afin d'assurer l'atteinte des objectifs fixés, la même méthodologie est utilisée pour tous les bailleurs à savoir, l'organisation des réunions préparatoires et des séances de travail avec les Unités de Coordination de Projets (UCP) confrontées à des difficultés particulières et toutes les parties prenantes concernées.

De plus, la Task Force s'implique activement dans des missions de terrain afin d'évaluer l'état d'avancement des projets et d'apprécier leur impact sur les populations bénéficiaires.

Par ailleurs, pour ce qui concerne le suivi, les principaux outils mobilisés consistent en la collecte et l'analyse des données de réalisations en lien avec le Plan de Travail Annuel Budgétisé (PTAB) des projets, ainsi que la mise en place et la mise à jour régulière d'une matrice des difficultés rencontrées.

Réalizations de la Task Force de la Primature de Janvier à Mars 2025 en Côte d'Ivoire

Sur la période, les activités de la Task Force se sont articulées autour des grands points suivants : (i) le suivi des projets de la Banque mondiale, (ii) le suivi des projets de la BAD et du Fonds arabe, (iii) le traitement des dossiers de la Primature et (iv) les dossiers divers.

a- Au titre du suivi des projets de la Banque mondiale :

La Task Force participe aux réunions hebdomadaires organisées par la Direction des Opérations de la Banque mondiale, en collaboration avec la Cellule de Coordination des projets du Ministère des Finances. L'objectif de ces rencontres est d'assurer un suivi rigoureux des activités sous-tendant les décaissements de fonds.

La liste des activités relatives au portefeuille de la Banque mondiale se présente comme suit :

- Participation aux réunions hebdomadaires de suivi et d'amélioration des niveaux de décaissements des projets financés par la Banque mondiale en Côte d'Ivoire (Task Force Primature/MFB/CCSPP-BM /MEPD/BM/Coordo/Acteurs de la chaine de la dépense publique) ;
- Séances de travail préparatoires avec les projets programmés dans les locaux de la Task Force avant les séances de la Banque mondiale pour discuter des difficultés et permettre d'améliorer les décaissements et la performance de ces projets ;
- Synthèse hebdomadaire des réalisations sur chacun des projets en vue d'en apprécier les performances ainsi que celles de l'ensemble du portefeuille ;
- Consolidation hebdomadaire des difficultés rencontrées par les Unités de Coordination des Projets (UCPs), en vue de leur partage avec l'ensemble des parties prenantes pour l'identification et la mise en œuvre de solutions adaptées ;
- Validation et partage du rapport et de la feuille de route de l'atelier de Grand Bassam sur la définition et la validation des modalités de suivi de la performance des projets financés par la Banque mondiale ;
- Mise en œuvre anticipée de certains aspects opérationnels de la feuille de route (réunions, suivi du portefeuille, missions, etc.) ;
- Organisation d'une réunion bilan du premier semestre de l'année fiscale 2024-2025 des performances des projets financés et cofinancés par la Banque mondiale sous la présidence de SEM. Le Premier Ministre ;
- Organisation d'une réunion sous la présidence de SEM le Premier Ministre sur les résultats et l'analyse des projets critiques (PASEA, PARU, PPDIVS, PCR, PACOGA, PDC2V) du portefeuille Banque mondiale à fin janvier 2025 ;
- Organisation d'une réunion sous la présidence de SEM le Premier Ministre, avec les Ministres de tutelle et les coordonnateurs de projet à l'auditorium de la Primature pour relever les difficultés dans l'exécution des projets ainsi que les engagements des différents acteurs présents pour le reste de l'année fiscale en cours.
- Mission de visite de terrain de la Task force sur les circuits de l'Ouest et du Sud-ouest, ainsi que de l'Est et du Nord-Est (Abengourou, de Bondoukou et de Bouna) de la Côte d'Ivoire;
- Mise au point d'un modèle de présentation générique pour les réunions de décaissement et diffusion auprès des UCPs ;
- Séance de travail de la Task Force avec le Ministre de l'Assainissement sur le projet PASEA ;
- Suivi auprès des projets des écarts entre les engagements financiers transmis à la TFP et les décaissements effectifs des projets pour faciliter l'atteinte des objectifs fixés d'ici la fin de l'année fiscale.

b- Suivi des projets de la BAD et des Fonds Arabes :

La Task Force participe aux réunions hebdomadaires organisées par elle-même, en collaboration avec la Cellule de Coordination et de Suivi des Projets et Programmes du Portefeuille de la BAD (CCSPPP-BAD), logée au sein du Ministère de l'Economie, du Plan et du Développement. L'objectif de ces rencontres est d'assurer un suivi rigoureux des activités liées au décaissement des fonds.

La liste des activités relatives au portefeuille de ces bailleurs se présente comme suit :

- Initialisation des rencontres avec les projets financés ou co-financés par la Banque Africaine de Développement (BAD) et des Fonds arabes (BID, BADEA, FSD, OFID, FADD et FKDEA) en vue de rendre compte des performances enregistrées sur ces portefeuilles et de les accompagner à l'atteinte de meilleurs résultats ;
- Initiation du suivi des PTBA et des difficultés des projets BAD et Fonds arabes ;
- Participation au second atelier sur la Grande Revue des projets du portefeuille de la BAD ;
- Participation aux réunions hebdomadaires de suivi et d'amélioration des niveaux de décaissements des projets financés par la BAD et le Fonds arabe.

c- Au titre du traitement des dossiers de la Primature :

En plus des projets financés et cofinancés par les bailleurs, la Task Force intervient également sur des problématiques de la Primature dont la liste non exhaustive est la suivante :

- Propositions de notes à la Primature pour des propositions de réformes ou d'arbitrages attendus de la Primature et portant sur l'environnement d'exécution des projets de développement ;
- Participation de la Task Force :
 - o A la cérémonie de lancement du Prix National d'Excellence (PNE) pour le compte de l'année 2025 ;
 - o Au projet dépollution Lagune ;
 - o A la gestion de l'interférence entre le projet de Métro et l'autoroute de contournement Y4 dans le périmètre de passage au niveau d'Anyama ;
 - o A l'Etude de l'impact du Barrage de Singrobo sur l'Autoroute du Nord ;
 - o A la Réunion sur le rapport d'étude coût bénéfice de l'alimentation scolaire
 - o Au groupe de travail interministériel sur les agro-forêts ;
 - o Aux travaux du Comité National de Lutte Contre le Changement Climatique (CNLCCC) ;
 - o Aux travaux du Comité Technique de Coordination de la Stratégie Nationale Cacao Durable (CTC-SNCD).

d- Au titre des dossiers divers :

Ils concernent :

- Début du projet de digitalisation des processus de suivi des projets de la TFP par la conception d'un outil digital de suivi des projets bailleurs ;
- Organisation d'un atelier sur la redynamisation de la participation des comités de suivi locaux des projets financés et cofinancés par les bailleurs de fonds pour lequel un mémo et des TDRs ont été rédigés et transmis à la Primature ;
- Elaboration et consolidation de matrices de répartition des projets par département aux différentes UCPs ;
- Elaboration de notes officielles, et contributions aux rapports d'activité de la Task Force ;
- Réunion au Secrétariat technique du C2D pour la présentation de leurs projets et l'outils digital de suivi des activités.

E. Au titre de la Cellule Economie Circulaire (CEC)

Les activités menées par la Cellule Economie Circulaire au cours du premier trimestre 2025 sont structurées autour des quatre axes stratégiques suivants :

- Politiques, Stratégie, Normes et Renforcement de capacité ;
- Territorialisation et sensibilisation au changement de comportement ;
- Projets, Innovations et Recherche & Développement
- Mobilisation des Partenaires Techniques et Financiers et de la coopération internationale

1/ Au titre de l'axe "Politiques - Stratégie - Normes et Renforcement de capacité"

L'année 2025 devant marquer une étape décisive dans l'opérationnalisation de la Cellule Economie circulaire en Côte d'Ivoire, le premier trimestre a été essentiellement consacré aux activités ci-dessous :

- initiatives pour l'institutionnalisation de l'économie circulaire
- collaboration avec des partenaires stratégiques, tel que Tony Blair Institute
- travaux en relation avec le Ministère de l'Environnement du Développement Durable et de la Transition Écologique
- initiatives visant à l'intégration de l'économie circulaire dans le PND 2026-2030
- appui à l'AIVP dans ses activités
- élaboration du budget du plan d'action de la Cellule
- feuilles de route des ministères
- propositions de modules de formation des acteurs de l'économie circulaire

A. Activités pour l'institutionnalisation de l'économie circulaire

Dans le cadre des actions relatives à l'institutionnalisation de l'économie circulaire, la Cellule a pris des mesures importantes pour l'institutionnalisation de l'économie circulaire, notamment en produisant une note de plaidoyer et en proposant une ébauche de déclaration de politique. En collaboration avec l'Institut Tony Blair Institute (TBI), elle a travaillé sur un projet de décret pour créer un organe de pilotage de la transition. Le 21 mars 2025, la Cellule a participé au lancement des activités 2025 du TBI à la Primature. La note de plaidoyer a été transmise aux autorités, un avant-projet de décret a été rédigé, et la synergie avec le TBI a été renforcée.

Dans la dynamique de consolidation institutionnelle, un projet de budget du plan d'action 2025-2030 de la Cellule a été élaboré.

B. Travaux en relation avec le Ministère de l'Environnement, du Développement Durable et de la Transition Écologique

Plusieurs séances de travail avec le Ministère de l'Environnement, du Développement Durable et de la Transition Écologique ont été organisées sur un certain nombre de sujets. La Cellule a réalisé une analyse de la Stratégie Nationale Intégrée pour la Promotion de l'économie circulaire (SNIPEC) sous l'angle de la promotion et de la transition. Elle a également partagé ses inputs au projet de décret portant modalités de mise en œuvre de la SNIPEC. Un rapport d'analyse de la SNIPEC a été produit et des inputs devant contribuer à l'amélioration du projet de décret ont été formulés et transmis au chargé du projet au sein du Ministère.

C. Des initiatives visant à l'intégration de l'économie circulaire dans le PND 2026-2030

La Cellule a proposé une feuille de route devant orienter le processus d'intégration de l'économie circulaire dans le PND 2026–2030. De même, elle a participé à la séance de restitution des travaux de l'atelier de définition des orientations stratégiques sectorielles du PND 2026-2030 le 31 janvier 2025 à Bassam. Elle a également réalisé une analyse de la prise en compte de l'économie circulaire dans l'action de développement sur la période 2011 à 2024. Une feuille de route pour l'intégration de l'économie circulaire dans le PND élaborée ; la compréhension des orientations stratégiques sectorielles a été améliorée et un rapport d'analyse de la prise en compte de l'économie circulaire dans l'action de développement produit.

D. Appui à l'AIVP

Le 24 février 2025, la Cellule a participé à une rencontre bilatérale avec l'AIVP, en lien avec la création d'un éco-organisme dédié à la valorisation des déchets plastiques en collaboration avec la Société Financière Internationale (SFI) et la Banque Mondiale. Et pour laquelle, une étude préalable a été réalisée par un cabinet allemand. Un mémo de cadrage stratégique est attendu du directeur exécutif de l'AIVP pour l'opérationnalisation de la structure.

E. Ébauches de feuilles de route économie circulaire et Propositions de modules de formation

La Cellule a réalisé une ébauche de feuille de route économie circulaire pour chacun des 32 ministères actuels. Ces ébauches serviront de guide dans le cadre de l'accompagnement de ces ministères dans l'élaboration participative de leur plan économie circulaire.

Aussi, trente modules de formation en économie circulaire pour les acteurs publics, privés et de la société civile ont été proposés.

2/ Au titre de la Territorialisation et le changement de comportement

Parce qu'aucune transition ne saurait être durable sans ancrage local ni adhésion des citoyens, la Cellule d'Économie Circulaire de la Primature a fait de la territorialisation et du changement de comportement un axe stratégique prioritaire. Loin des déclarations générales, il s'agit ici de traduire les ambitions circulaires en réalités concrètes pour les collectivités, les universités, les acteurs de terrain, et in fine les communautés locales.

De l'élaboration de contenus adaptés aux collectivités à l'accompagnement des territoires, en passant par l'engagement des établissements d'enseignement supérieur dans le programme « Cité et

Communauté Circulaire », la Cellule joue un rôle de catalyseur du changement. Chaque action menée vise un double impact : renforcer les capacités locales à intégrer l'économie circulaire et encourager l'émergence de comportements et de pratiques durables.

C'est ainsi que s'est construite, pas à pas, une dynamique de terrain portée par des outils concrets, des plans d'action localisés, des partenariats pédagogiques et des récits de transformation. Il s'agit ici de faire en sorte que l'économie circulaire cesse d'être un concept pour devenir un réflexe, un levier de développement, et une source de fierté locale.

A. Déploiement d'outils et d'accompagnements territoriaux

1. Développement de contenus pour les collectivités

Des sessions de travail ont été organisées les **27 février et 28 mars 2025** pour produire des documents techniques et pédagogiques à destination des collectivités territoriales. Ces contenus visent à :

- Expliquer les principes de l'économie circulaire de manière adaptée aux contextes locaux ;
- Proposer des formats simplifiés d'intégration dans les plans communaux de développement.

2. Appui à l'élaboration de plans d'actions territoriaux

Dans une logique d'essaimage territorial, un **plan d'action pilote** pour la région du **Sud-Comoé** a été amorcé, avec une projection de mise en œuvre sur le **2e trimestre 2025**. Ce plan comprend notamment :

- L'identification des gisements de déchets valorisables ;
- L'articulation avec les dispositifs du développement local ;
- Une feuille de route opérationnelle à adapter aux autres régions.

3. Déploiement des contenus de coopération locale

Dans le cadre des **missions de coopération internationale**, la Cellule a préparé des contenus d'accompagnement pour les délégations locales :

- Kits de présentation territoriale de l'économie circulaire ;
- Guides pratiques d'animation pour les agents locaux.

4. Élaboration de cas d'usage numériques

Des **cas d'usage concrets** (projets pilotes, témoignages de collectivités, bonnes pratiques) ont été développés pour une mise en ligne progressive sur :

- Le **site internet** officiel de la Cellule ;
- Les **réseaux sociaux**, dans une logique de vulgarisation et de sensibilisation.

B. Programme "Cité et Communauté Circulaire"

Ce programme novateur vise à faire des **universités et grandes écoles des incubateurs d'économie circulaire**. Il s'articule autour de quatre piliers :

- Sensibilisation massive des étudiants à l'économie circulaire ;
- Intégration de contenus circulaires dans les programmes d'enseignement des UFR ;
- Lancement de défis aux étudiants et initiation de concours d'innovations circulaires ;
- Création de micros-entreprises étudiantes ancrées dans la circularité.

La mise en œuvre de ce programme s'est concrétisée par :

- l'organisation d'une rencontre préparatoire avec l'équipe projet de l'université pilote pour définir les modalités de collaboration (pédagogie entrepreneuriale, vie associative).
- la prise de contact avec le Ministère de l'Enseignement Supérieur, en vue d'un appui institutionnel au programme.
- la rédaction d'une note d'information à l'attention du Premier Ministre, sollicitant son parrainage et son soutien pour une phase de lancement officiel en septembre 2025.

3/ Au titre des Projets, Innovations et Recherche & Développement

Durant le premier trimestre de l'année 2025, le pôle Projet et Innovation a été particulièrement actif dans la consolidation du portefeuille de projets d'économie circulaire et dans la structuration des mécanismes d'accompagnement technique et financier. Les principales réalisations sont détaillées ci-après :

A. Élaboration de listes de projets structurants, emblématiques et pilotes

Dans une perspective de transformation systémique de l'économie nationale vers un modèle circulaire, le pôle Projet et Innovation a élaboré une liste de projets structurants, conçus comme des leviers majeurs de changement à l'échelle nationale et régionale. Ces projets visent principalement à :

- Installer des infrastructures clés pour le traitement, le recyclage et la valorisation des déchets (stations de compostage, plateformes de tri, unités de bioconversion, centres de réparation, etc.) ;
- Créer des hubs industriels territoriaux autour de la symbiose industrielle, pour optimiser les flux de matières, d'énergie et d'eau entre entreprises ;
- Renforcer les capacités logistiques et institutionnelles, notamment à travers des centres de formation, de recherche et d'innovation dédiés à l'économie circulaire ;
- Structurer des filières durables, telles que le recyclage du plastique, la valorisation des biodéchets, la récupération des déchets électroniques, ou encore la transformation des matières premières secondaires.

a. Projets emblématiques

Ce sont des projets de grande envergure qui ont une forte visibilité et servent de référence pour impulser le changement.

- L'élaboration d'une liste de **18 projets emblématiques**, reflétant des initiatives phares innovantes et reproductibles, porteuses de transformation systémique ;

Parallèlement, une liste de projets emblématiques a été construite afin de mettre en avant des initiatives à forte visibilité, portées par des acteurs locaux, souvent innovants, et présentant un fort potentiel de transformation et de réplication. Ces projets se distinguent par :

- ❖ **Leur valeur démonstrative** : ils incarnent concrètement les principes de l'économie circulaire (réduction à la source, boucles de valorisation, innovation sociale ou technologique) ;
- ❖ **Leur ancrage territorial** : ils sont étroitement liés aux besoins et aux ressources locales, et impliquent des acteurs communautaires, économiques et institutionnels ;
- ❖ **Leur impact mesurable** : emplois créés, tonnages de déchets détournés de l'enfouissement, gains économiques pour les populations, réduction des émissions, etc.

Ces projets constituent des vitrines du savoir-faire local en matière d'économie circulaire et sont prioritaires pour les partenariats techniques et les financements d'impact. Liste détaillée des projets en annexe.

b. Projets structurants

Ils visent à renforcer les infrastructures et les systèmes existants pour faciliter la transition vers une économie circulaire.

Ces projets structurants ont vocation à attirer des investissements publics et privés, tout en soutenant la mise en œuvre opérationnelle des politiques nationales (stratégie REP, SNDD, transition bas carbone, etc.).

c. Projets pilotes

Ce sont des initiatives expérimentales mises en place pour tester des concepts innovants avant une éventuelle généralisation.

Enfin, une liste de **22 projets pilotes** a été définie afin de tester des solutions pratiques, adaptées au contexte ivoirien, en vue d'en tirer des enseignements techniques, sociaux et économiques. L'objectif est de valider des modèles reproductibles à grande échelle, en conditions réelles.

Ces projets pilotes se caractérisent par :

- Une mise en œuvre rapide et à petite échelle, souvent dans une commune, un marché, une entreprise ou un quartier ciblé ;
- Une approche expérimentale, qui permet d'évaluer l'efficacité des dispositifs (logistique, technologie, gouvernance, acceptabilité sociale, etc.) ;
- Un coût modéré, facilitant leur financement initial par des partenaires techniques et financiers ou des fonds publics d'amorçage.

Les projets pilotes touchent une grande diversité de domaines : agriculture circulaire, collecte sélective, éco-conception artisanale, économie de la réparation, services de proximité pour la valorisation des déchets organiques ou plastiques, etc.

L'expérience acquise à travers ces pilotes nourrira les futures politiques publiques, les normes de valorisation, et les guides pratiques à destination des collectivités et entrepreneurs.

- Unité pilote de production de produits vivriers bio et de fertilisants à partir de compost de déchets organiques en communauté urbaine
 - Projet pilote de valorisation locale de la tige de coton en briquettes combustibles écologiques
 - Atelier de réparation textile
 - Projet pilote de valorisation des huiles de friture usagées en milieu urbain – « Huiles Propres, Villes Saines »
 - Centre de collecte d'équipements d'occasion;
 - Meubles à partir de palettes;
 - Éco-bibliothèque de quartier;
 - Atelier sacs biodégradables en fibres végétales;
 - Micro-station de tri mobile;
 - Création du Réseau National des Acteurs de l'Économie Circulaire (RENAEC-CI);
 - Cartographie des initiatives EC;
 - Unité Pilote de Valorisation des sous-produits de fabrication de l'Attiéké;
 - Production circulaire de champignons comestibles;
 - Mise en place d'unités de production de larves de Mouche Soldat Noire (Black Soldier Fly – BSF);
 - Mise en place d'une unité semi industrielle de transformation de pneus usages;
 - Projet de ferme circulaire intégrant agriculture, élevage, valorisation des déchets en intrants et en énergie verte;
 - Création d'une unité de transformation des déchets plastiques en objets du quotidien;
 - Projet pilote de valorisation circulaire des D3E (2PVCD3E);
 - Création d'un Centre de Tri et de Compactage des déchets plastiques à Adzopé (CTC-Adzopé);
 - Projet pilote de valorisation locale des sous-produits du Karité au profit des femmes rurales;
 - Projet de valorisation des sous-produits du cacao en biocombustible durable;
- Ci- après, une liste succincte des projets pilotes.

C. Appui du PNUD

Le PNUD a joué un rôle déterminant dans la dynamisation de la phase de pré-investissement :

- Financement confirmé pour 3 projets pilotes, sélectionnés sur la base de leur faisabilité, impact potentiel et alignement avec les priorités nationales ;
- le projet de cartographie SIG des initiatives publiques, privés en matière d'économie circulaire
- le projets de programme d'opérationnalisation de l'économie circulaire en Côte d'Ivoire
- le projet d'intégration de l'économie circulaire dans les CDN

Voir en annexe la note conceptuelle envoyée au PNUD pour financement.

- Appui financier et technique à l'élaboration d'un portefeuille de projets bancables, incluant des ateliers de co-construction, la revue des documents existants et l'appui à la formalisation des fiches projets.

En prélude de cette activité certains projets structurants ont été transmis au PNUD, afin de faire partie du portefeuille projet qui sera réalisé:

- Développer des filières de matières premières secondaires des D3E, des pneus, des batteries et piles, des déchets de constructions, les textiles.
- Développer des piscicultures intégrées à la riziculture
- Intégrer l'économie circulaire dans les administrations
- Construire et exploiter des unités nationales, régionales, départementales et communales de compostage.

- Construire et exploiter des complexes élevage de mouches soldats noires et des centres de bio conversion pour produire des protéines et des bio-fertilisants.
- Construire et exploiter des unités industrielles de méthanisation (production de biogaz/électricité).
- Créer des plateformes de production de biochar agricole.
- Construire et exploiter des usines de recyclage de plastiques en granulés.
- Mettre en place des unités de fabrication de pavés, tuiles, mobiliers urbains à partir de plastiques recyclés.
- Construire, équiper et exploiter des centres de réparation, réemploi et recyclage des D3E (électronique).
- Construire et exploiter des centres de recyclage des textiles en isolants, matériaux biosourcés.
- Créer des centres de collecte et valorisation d'huiles de cuisine usagées (biodiesel, savon).
- Réaliser des plates-formes de valorisation de déchets agricoles (cacao, coton, anacarde).
- Construire et exploiter des stations de recyclage des eaux usées pour l'irrigation agricole.
- Construire et exploiter une unité de production et recyclage de panneau solaire
- Construire des fermes circulaires intégrées (aquaponie, élevage, agriculture).
- Mettre en place un programme national d'écoconception pour industries (emballages, meubles, textile, électronique);
- Construire et exploiter des mini-usines modulaires mobiles de recyclage pour zones rurales isolées.
- Recycler les coques de cacao et coton en bio-matériaux (panneaux, briques).
- Mettre en place un programme national d'efficacité énergétique pour industries et PME.
- Construire des quartiers pilotes à énergie positive (solaire, biomasse).
- Créer l'Agence nationale de l'Économie circulaire de Côte d'Ivoire (ANEC-CI).
- Effectuer la valorisation énergétique des déchets (biogaz et briquettes).
- Mettre en place le Projet National de Régénération des Sols.

D. Participation à des ateliers techniques

Le pôle a également pris part à des dynamiques multi-acteurs à travers deux événements majeurs :

- **Atelier de lancement du projet de Mouche Soldat Noire, en lien avec la bioconversion des biodéchets et la production de protéines alternatives pour l'élevage et l'agriculture ;**

L'atelier sur les mouches soldats noires s'est déroulé en deux journées riches en échanges et en découvertes. La première journée a permis la présentation de deux projets majeurs : le projet Living Soils, porté par la FAO, qui vise à créer des fermes écoles intégrées formant à l'utilisation des mouches soldats noires pour le traitement des déchets organiques issus des marchés, en vue de produire à la fois des larves pour l'alimentation animale et des fertilisants organiques ; et l'Atelier BUGS, initié par la Fondation ACEN en partenariat avec Eclose, qui consiste à évaluer la faisabilité du développement de la filière en Éthiopie, en Ouganda et en Côte d'Ivoire, tout en comblant les lacunes institutionnelles et en favorisant la mise en place d'un cadre politique propice. La seconde journée a été consacrée à la visite du centre ABEL à Grand-Bassam, une ferme école circulaire intégrant agriculture et élevage (porcs, poissons, poulets, lapins), où les mouches soldats noires sont utilisées pour valoriser les déchets organiques. Les fertilisants produits ont montré des résultats prometteurs, validés par des tests réalisés par le CIRAD, renforçant ainsi l'intérêt pour cette solution de gestion durable des biodéchets.

- **Atelier de présentation du projet "Electronics Waste of Africa", axé sur la gestion durable des Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (D3E), avec des opportunités de coopération régionale et de transfert technologique.**

Le pôle projet, innovation et recherche de la Cellule Économie Circulaire de la Primature (CECP) a participé à la deuxième journée de l'atelier. Mme Monnet Nora y est intervenue dans un panel sur « La place des données dans les DEEE et l'économie circulaire comme leviers de transformation de nos villes durables », aux côtés de délégations officielles du Sénégal, du Ghana, du Togo et du Bénin, ainsi que d'acteurs publics et privés.

L'atelier visait à proposer un système de reporting de données pour améliorer la gestion des DEEE. La CECP a salué l'initiative et a rappelé que la structuration de la filière DEEE est une priorité nationale.

E. Rencontres et échanges avec les porteurs de projets et acteurs privés

Au cours du premier trimestre 2025, la Cellule Économie Circulaire de la Primature (CECP) a mené plusieurs rencontres techniques avec des porteurs de projets innovants, afin de renforcer l'ancrage territorial de l'économie circulaire et d'alimenter le portefeuille national de projets. Ces séances de travail ont permis de clarifier les propositions, d'identifier les besoins d'accompagnement, et d'envisager leur intégration dans la stratégie nationale.

a) Séance de travail avec le Dr Tré

Le Dr Tré, spécialiste en production d'engrais à partir de matières organiques locales, a présenté ses travaux et propositions pour développer des unités territorialisées de fabrication de fertilisants organiques.

- L'échange a porté sur la valorisation des gisements organiques disponibles localement (déchets agricoles, fientes, résidus alimentaires) et les possibilités de standardisation de formules nutritives.
- Le projet présente un fort potentiel de réduction de la dépendance aux intrants chimiques tout en créant de la valeur ajoutée localement.

b) Séance de travail avec Biomasse Ivoire

La CECP a rencontré l'entreprise Biomasse Ivoire, spécialisée dans la production de compost et de fertilisants organiques.

- La discussion a porté sur les conditions d'extension de leurs activités à d'autres localités, la structuration de la filière de collecte des biodéchets, ainsi que sur les possibilités d'appui technique de la cellule pour la formalisation des pratiques circulaires déjà mises en œuvre.

c) Séance de travail avec l'entreprise Kherras

Une séance de travail a été organisée avec l'entreprise Kherras, qui développe un projet de valorisation des résidus de karité en briquettes combustibles écologiques.

- Ce projet s'inscrit dans une dynamique de transition énergétique rurale et de valorisation des sous-produits de filières agricoles existantes.
- Des pistes de collaboration ont été explorées pour la structuration de la chaîne de valeur autour du karité, notamment dans les zones productrices du nord de la Côte d'Ivoire.

d) Rencontre avec Madame Koffi Ophélie, promotrice de myciculture

La CECP a également rencontré Madame Koffi Ophélie, entrepreneure dans le domaine de la myciculture (culture de champignons comestibles).

- Le projet repose sur l'utilisation de substrats locaux issus de déchets organiques (sciure, balle de riz, marc de café, etc.), dans une logique d'économie circulaire.
- L'accent a été mis sur les opportunités de valorisation des résidus post-récolte et sur la mise en place d'un modèle pilote reproductible dans les zones périurbaines.

e) Séance de travail avec l'entreprise sociale Electronic Waste Africa

La CECP a tenu une séance de travail avec cette entreprise sociale

- EWA œuvre dans le secteur de la gestion des déchets électroniques en Côte d'Ivoire pour un système de gestion des déchets électroniques formalisé, durable et inclusif.
- Elle développe actuellement un mécanisme de génération de données devant permettre au secteur D3E de disposer de données actualisées et précises pour améliorer la performance et la compétitivité de ce secteur en Côte d'Ivoire et sur le continent africain.

4/ Au titre de la Mobilisation des Partenaires Techniques et Financiers et de la coopération internationale

Durant le premier trimestre 2025, sur l'axe de la « Mobilisation des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) & Coopération Internationale », la Cellule Économie Circulaire de la Primature (CECP) a intensifié ses efforts sur le renforcement de la coopération multilatérale et bilatérale, l'identification d'opportunités de financement, l'accompagnement des projets structurants, et l'amorçage des synergies avec les grandes institutions internationales.

A. Promotion institutionnelle de la CECP à l'international (Allemagne, Pays-Bas, Belgique)

Missions en Europe (janvier-février 2025) :

- GIZ Allemagne : présentation institutionnelle et prospection (30 janvier) puis prise de contact et suivi avec le bureau Cluster Économie Résiliente du GIZ à Abidjan en Côte d'Ivoire (20 février)
- Invest International (31 janvier, Pays-Bas) puis prise de contact et suivi avec le représentant d'Invest International à Abidjan en Côte d'Ivoire M. Amani Kouame le 31 mars
- INTRADEL à Herstal dans la province de Liège en Belgique (3 février)

B. Mobilisation des partenaires techniques et financiers (PTF)

Plusieurs rencontres bilatérales et multilatérales ont été organisées avec des partenaires internationaux, notamment :

4.2.1. Rencontre avec le PNUD

- Présentation de la cellule et perspectives de collaboration avec le PNUD qui a donné lieu au PNUD de manifester son intérêt pour la Cellule et promis de lui accorder son appui.

4.2.2. Rencontre avec le Comité de Pilotage de l'Africa Circular Economy Facility (BAD/ACEF)

- Réunion de cadrage virtuel (16 janvier)
- Séance de travail à Abidjan (4 février)
- visite des projets circulaires à Abidjan (5 février)
- Réunion de sélection des projets à financer (20 février)

4.2.3. Banque Européenne d'Investissement (BEI)

- Réunion au siège de la BEI Côte d'Ivoire (12 février)
- Coordination avec le "GFA Group" pour une mission exploratoire (mars)

4.2.4. Agences et bailleurs européens

- Session de travail virtuelle avec le Ministère néerlandais de l'environnement (18 février et 24 mars)
- Séance de travail avec l'Ambassade des Pays-Bas / Département agriculture a Abidjan en Côte d'Ivoire (19 mars)
- Rencontre avec la BEI et son partenaire GFA Group (12 février) à Abidjan au bureau de la CECP
- Réunion de travail avec la société espagnole Terranauta pour le projet Pyrolysis (25 mars)

4.2.5. Systèmes multilatéraux et coopérations bilatérales

- Réunions de coordination avec le Fonds FEM (19 février et 13 mars)
- Rencontre virtuelle avec SITRA (10 mars, Finlande)
- Participation à la Journée de la Finance Verte (12 mars, Ambassade du Royaume-Uni)
- Réunion avec la Chambre de Commerce Côte d'Ivoire–Israël (26 février)

C. Appui aux projets nationaux structurants

- Revue du projet ASCI en partenariat avec le GFA Group pour intégrer les principes de circularité (3 mars).

- Préparation de la mission officielle dans les pays partenaires (14 mars)
- Contribution technique (Financement et dimensionnement) au projet THIMO en lien avec l'ANAGED (3 et 13 janvier): prise en main du volet « valorisation des résidus » par la CECP.
- Analyse budgétaire et préparation de l'imputation des 200 millions FCFA (16 janvier), en lien avec SAF UA2P.
- Séances de travail avec TBI (13, 14, 20 et 25 février; 21 mars) sur le projet d'institutionnalisation de la CECP et sur le décret de création de l'Agence nationale de développement de l'économie circulaire.
- Séances techniques sur l'appui à la structuration de filières locales (ex. karité, avec Mme Kambou le 5 mars)

PERSPECTIVES POUR LA PROCHAINE PERIODE DE MISE EN ŒUVRE (AVRIL À JUIN 2025)

A. Au titre du pôle Agriculture

Les perspectives pour le second trimestre 2025 seront focalisées sur :

- L'alignement des activités aux priorités avec la feuille de route 2025 dès sa mise à disposition
- La poursuite du suivi des taux d'exécution budgétaires des différents portefeuilles bailleurs ;
- L'appui à la validation des textes de lois et des réformes agricoles en lien avec le SGG ;
- Facilitation des dialogues et réflexions sur les enjeux de la sécurité alimentaire ;
- Mise en œuvre des projets à l'endroit des femmes du vivrier ;
- La poursuite des activités de la relance de la filière CT&H
- La poursuite des activités de la SNCD notamment les travaux préparatoires de l'organisation du Dialogue sur l'Agriculture Durable
- La participation à l'organisation des travaux préparatoire de l'organisation de la table ronde de mobilisation des ressources dans le cadre du PROSVIT-CI.

B. Au titre du pôle de la SNCD

Pour le deuxième trimestre 2025, il s'agira pour le pôle de la SNCD de :

- Poursuivre des activités de suivi avec une attention particulière pour les actions requises pour soutenir la préparation des filières agricoles ivoiriennes aux nouvelles législations des pays de destination de nos matières premières.

C. Au titre du pôle Industrie & ICC

Pour le deuxième trimestre 2025, il s'agira pour le pôle industrie et ICC d'apporter un appui en vue de :

- L'élaboration des plans d'actions opérationnelles pour supporter la mise en œuvre de la politique sectorielle pour le développement de l'industrie Textile et habillement ;
- L'accélération des études de faisabilité pour les projets nécessitant un financement. Il s'agit notamment des projets ICC ;

- L'organisation des événements tels que l'Africa CEO Forum 2025 et la Conférence Climat et Innovation et la mise en place d'un suivi post événement ;
- La structuration des nouveaux projets du portefeuille ;
- L'application de la méthode de Delivery Unit pour les projets en cours de réalisation tels que l'aménagement de la zone industrielle PK24 afin levée des points de blocage et de faciliter leur exécution.

D. Au titre du Pôle Social et de la Task Force de la Primature

Les perspectives pour le second trimestre de 2025 seront focalisées sur :

- La continuité du suivi des projets financés et cofinancés par les bailleurs (BM, BAD et Fonds arabe) sur le territoire ivoirien ;
- La mise en œuvre de la Feuille de route découlant de l'atelier de Grand Bassam ;
- L'organisation d'un atelier sur la redynamisation de la participation des comités de suivi locaux des projets financés et cofinancés par les bailleurs de fonds ;
- La participation aux réunions techniques de la Banque mondiale sur le nouveau cadre de résultat mis en place (Scorecard) les 3 et 4 avril 2025 ;
- Revue technique sur le portefeuille avec la Banque mondiale le 16 avril 2025 à l'auditorium de la Primature ;
- La réponse au courrier de Directeur de Cabinet Adjoint de la Primature sur la note du Ministre de l'Environnement, du Développement Durable et de la Transition Ecologique adressée à SEM le Premier Ministre sur une demande de prorogation du projet WACA Resip.

E. Au titre de la Cellule Economie Circulaire (CEC)

Les perspectives pour le second trimestre de 2025 seront focalisées sur :

- Lancement de la mission de coopération internationale multi-pays en Europe du Nord et en France
- Organisation du premier Forum National des Partenaires de l'Économie Circulaire
- Finaliser et porter le décret de création de l'Agence CE au Conseil des ministres (Primature – SGG – TBI).
- Accélérer la structuration de 5 projets CE vitrines prêts à financement (ex. attiéké, plastiques, myciculture).
- Lancer la campagne d'identification visuelle et de communication publique (affichage, radios, web) autour des résultats CE.
- Formaliser le dossier d'investissement CE standard et organiser une session de présentation aux bailleurs (BEI, UE, BAD...).
- Initier la construction du tableau de bord partenarial CE pour suivi régulier (contributions, engagements, porteurs).
- Renforcement du dialogue stratégique avec les partenaires clés (PNUD, UE, BEI, GIZ, Pays-Bas) pour aligner les appuis.
- Renforcement du rôle de la CECP comme guichet unique technique pour la CE, à formaliser par décret.
- Besoin d'un appui méthodologique et logistique dédié à la gestion des projets pilotes CE, incluant des experts techniques, juridiques et financiers.